



INFO-TRAVAUX Joseph-Charbonneau

Numéro 3 – 18 février 2013

Suivi de l'information à ce jour concernant l'école Joseph-Charbonneau

Travaux réalisés

À ce jour, 14 des 17 puits de ventilation ont été remis en état : nettoyage, insertion de gaines de métal, ajout de panneaux d'accès, remplacement de grilles de ventilation. Les 3 derniers puits seront complétés dans les semaines qui viennent.

Des expertises ont été menées dans le garage par une firme spécialisée en environnement. Le résultat des analyses confirme que :

- Il n'y a pas d'amiante dans les panneaux de gypse
- Le système de ventilation du garage est conforme aux normes établies.

Aussi, dès que des concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) et de dioxyde d'azote (NO₂) sont diffusées dans l'air du garage, des alarmes sont déclenchées et le système de ventilation se met en fonction. Le système est en pression négative afin de réduire au maximum la circulation de l'air vers l'intérieur de l'école.

Ce projet de transformation et de réaménagement de l'école nous a permis d'exécuter plusieurs réparations du système de plomberie.

Travaux et expertises en cours

La remise en état de la cage d'escalier numéro 1 est toujours à l'étude. Les recommandations des experts détermineront la méthode à utiliser pour les autres escaliers. Rappelons que les finis intérieurs (matériaux constituant les planchers, murs, plafonds) de l'escalier numéro 1 ont été enlevés et que des toiles de plastiques étanches y ont été installées pour empêcher la poussière de se répandre dans l'air et rendre la zone inaccessible aux élèves et au personnel. Un système de chauffage temporaire a également été mis en place pour réchauffer la pièce en attendant la pose d'un nouvel isolant.

Des expertises sont menées sur l'étanchéité des fenêtres.

Prochaines étapes

Durant la semaine de relâche, plusieurs travaux seront faits : le remplacement des plafonds métalliques et installation des nouveaux plafonds en tuiles acoustiques dans les 2 salles de soins (secteur bleu) ainsi que le retrait des tapis muraux et des plafonds se trouvant dans les locaux de musicothérapie. Ces interventions seront exécutées sous la surveillance d'une firme spécialisée en environnement qui s'assurera que les procédures établies par la CSDM seront respectées.

Dans les prochains mois, nous procéderons également au remplacement des plafonds se trouvant dans d'autres locaux tels dépôts, salles de toilettes, bureaux, etc.

Questions de santé

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la santé, nous vous invitons à communiquer avec l'une des ressources suivantes :

- Un médecin
- Le CLSC.

Renseignements

Pour toute autre question, vous pouvez vous adresser à votre direction d'établissement.

Nous vous fournirons davantage de détails sur les travaux à venir lors du prochain Info-travaux.